



## contrat vacataire - non paiement salaire décembre 2011

Par **fanny I**, le **10/02/2012** à **10:41**

Bonjour,

Je suis vacataire pour le compte du CNRS et il s'avère que je n'ai toujours pas reçu le paiement de mon salaire de décembre 2011. Lorsque j'ai appelé, ils m'ont dit que les comptes de 2011 avaient été gelé dans le but de faire une étude. Je recevrai donc mon salaire de décembre le 24 février.

Est ce possible? Existe-t-il un recours pour avoir son salaire plus tôt. J'ai reçu mon dernier salaire le 20 décembre 2011 et ça devient très compliqué.

Merci d'avance

Par **P.M.**, le **10/02/2012** à **12:21**

Bonjour,

Possible : apparemment, légal : pas vraiment mais c'est l'administration...

Je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel...